



## **15<sup>ème</sup> Conférence annuelle PICARD de l'OMD**

23 - 26 novembre 2020

### **APPEL À CONTRIBUTIONS**

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) a le plaisir de vous annoncer la tenue de la 15<sup>ème</sup> Conférence annuelle PICARD du 23 au 26 novembre 2020 qui, cette année, se déroulera sous la forme d'une **conférence en ligne**.

Vous êtes invités à communiquer vos documents de recherche aux fins d'examen. Un Comité scientifique sélectionnera les documents qui feront l'objet d'un exposé lors de la Conférence. Les documents de recherche devront porter sur l'un des sujets suivants (liste non exhaustive) : « **les enseignements tirés de la réponse apportée et du rôle joué par la douane pendant la pandémie de COVID-19 dans le cadre des efforts visant à garantir la continuité du fonctionnement des chaînes logistiques** », « **la durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète** » et « **la mesure de la performance d'une organisation** ».

Face à ce défi mondial que représente la pandémie de COVID-19, il est essentiel pour les douanes de continuer à faciliter le fonctionnement des chaînes logistiques afin de réduire au maximum l'impact global de cette épidémie sur nos économies et sociétés. L'OMD a conçu une page sur son site Web exclusivement dédiée aux sujets liés au COVID-19 afin de compiler toutes les informations relatives aux instruments, outils et mesures mis en œuvre par l'OMD et les administrations douanières des Etats membres. En effet, l'OMD a développé divers instruments et outils particulièrement pertinents en ce qui concerne le rôle que les douanes jouent dans le cas d'opérations de secours. Il s'agit notamment du Chapitre 5 de l'Annexe spécifique J de la Convention de Kyoto révisée, la Convention d'Istanbul, la Recommandation de 1970 et la Résolution du Conseil de 2011. Il est primordial pour les douanes de garantir, en collaboration avec ses partenaires, la continuité du fonctionnement des chaînes logistiques, en mettant en application, par exemple, la technologie de l'information et de la communication (TIC) ainsi que le commerce dématérialisé. C'est à cet égard que nous vous encourageons à soumettre vos documents de recherche sur le sujet : « **Enseignements tirés de la réponse apportée et du rôle joué par la douane pendant la pandémie de COVID-19 dans le cadre des efforts visant à garantir la continuité du fonctionnement des chaînes logistiques** ».

Pour l'année 2020, l'OMD a également retenu le thème suivant : « **la durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète** », reconnaissant par ce choix l'importance d'atteindre, à l'horizon 2030, les Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies et le rôle crucial que les douanes joueront pour atteindre ce but. Tout particulièrement dans un contexte où l'accent est mis sur la durabilité dans le domaine de l'environnement, le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets est une question qui devient de plus en plus prioritaire à l'échelle de la planète, comme en témoignent notamment les strictes restrictions à l'importation imposées sur ces produits par plusieurs pays ainsi que l'amendement apporté en ce sens à un accord environnemental multilatéral (la Convention de Bâle) ces dernières années. Ce sujet couvre d'autres domaines en lien avec la protection de l'environnement ainsi que les différents rôles que les douanes sont appelées à jouer dans chacun de ceux-ci.



**La mesure de la performance d'une organisation** est une procédure indispensable pour toute administration des douanes voulant disposer d'une base solide pour une prise de décisions cohérentes. Une telle procédure permet également de renforcer le sens de la responsabilité de la part d'une administration douanière, de rendre plus visible l'exercice de sa mission et d'améliorer sa rentabilité pour attirer des investissements. S'inscrivant en cohérence avec le mandat stratégique de l'OMD, les Conventions, instruments outils et recommandations de l'Organisation ont pour finalité de permettre aux différentes administrations douanières d'améliorer leur performance. L'OMD est actuellement en train d'élaborer un mécanisme complet de mesure de la performance qui comprend des indicateurs clés de performance (ICP), tant quantitatifs que qualitatifs, utilisables dans tous les domaines relevant de la compétence de la douane (recouvrement des recettes, facilitation des échanges et compétitivité économique, lutte contre la fraude, sécurité et protection de la société, etc.). Les recherches réalisées sur ce sujet peuvent donc être plus spécifiquement axées sur la méthodologie à adopter pour mesurer la performance d'une organisation, tout spécialement au niveau des résultats, sur l'appréciation de la confiance dans les évaluations globales réalisées par des organisations internationales pour déterminer la pertinence de décisions stratégiques, ou sur les approches à suivre pour évaluer la manière dont et l'efficacité avec laquelle sont mises en œuvre des normes et instruments internationaux. Ce sujet peut également être abordé sous l'angle de la mesure de la résilience devant permettre d'assurer la gestion de la performance et la continuité de l'activité dans une situation de pandémie comme c'est le cas avec la COVID-19 ou dans une autre situation d'adversité.

**Les organisateurs de la Conférence encouragent vivement la participation et les contributions de professionnels de la douane ainsi que de chercheurs spécialisés dans différentes disciplines universitaires telles que l'anthropologie, la criminologie, l'économie, la géographie, l'histoire, les relations internationales et le commerce international, le droit et les sciences politiques. L'Unité de recherche de l'OMD est tout particulièrement intéressée par des travaux portant sur des systèmes contemporains de réglementation et de contrôle aux frontières et étant le résultat de démarches pluridisciplinaires abordant le sujet traité selon différentes perspectives et méthodes, ainsi que par des documents rédigés conjointement par des fonctionnaires des douanes et des universitaires.**

Comme ce fut le cas les années précédentes, les contributions proposées en vue de faire l'objet d'un exposé peuvent être soumises sous la forme 1) d'un résumé de 1 000 mots maximum, 2) d'un document complet de 9 000 mots maximum ou 3) de propositions de constitution de groupes d'intervenants en vue de discussions en table ronde. Les documents complets ne seront aucunement considérés comme intrinsèquement plus intéressants que les résumés.

Les contributions proposées doivent satisfaire aux critères de sélection suivants :

- être rédigées en police de caractères Arial, taille 11 ;
- être rédigées en anglais ou en français.

Lors de la Conférence, un temps suffisant sera consacré aux échanges et débats, et des services d'interprétation et de traduction, dans les deux langues susmentionnées, seront fournis.

Pour les discussions en table ronde, il y a lieu de proposer un groupe de 2 à 3 intervenants qui viendraient présenter leurs travaux de recherche portant sur un même sujet cohérent. L'OMD encourage les fonctionnaires des douanes et les représentants des milieux universitaires à réaliser des recherches comparées et axées sur



les politiques traitant de questions en lien avec les activités de la douane, la formule de la table ronde se prêtant idéalement à la tenue de telles discussions.

Pour répondre au présent appel à contributions, veuillez soumettre vos résumés, documents ou propositions de de constitution de groupes d'intervenants par courrier électronique à l'adresse [picard2020@wcoomd.org](mailto:picard2020@wcoomd.org) pour le 7 septembre 2020 au plus tard, en n'oubliant pas de préciser :

- le nom, le titre et la biographie (250 mots maximum) de l'auteur ou des auteurs ;
- le poste occupé actuellement par le/les auteur(s), son/leur(s) organisation(s) ainsi que le pays dont il(s) vient/viennent ;
- le/les adresse(s) courriel et numéro(s) de téléphone ;
- le titre proposé de la contribution ;
- Pour les documents comportant plus de 1 000 mots, un résumé de 300 mots maximum devra également être fourni.

Les auteurs seront informés le 30 septembre 2020 au plus tard de la suite favorable ou défavorable donnée à leurs propositions de contribution à la Conférence.

L'OMD tient à remercier tout particulièrement les membres du Comité scientifique PICARD pour le soutien qu'ils apportent à l'organisation de cet événement.

En plus des auteurs ayant répondu au présent appel à contributions qui auront été sélectionnés, les auteurs des articles ayant été retenus pour être publiés dans l'édition spéciale 2020 du Journal mondial de la douane – qui sera consacrée au sujet suivant : « L'OMD, les douanes et les milieux des échanges : passé et avenir » – seront également invités à participer à la conférence en ligne.

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à adresser un courriel à l'adresse suivante : [picard2020@wcoomd.org](mailto:picard2020@wcoomd.org).

**Juin 2020**